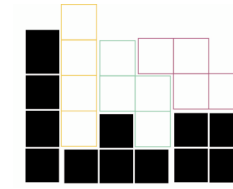


VIVRE ENSEMBLE À VÉRIN

Analyse territoriale



Fulgence BIENVENUE

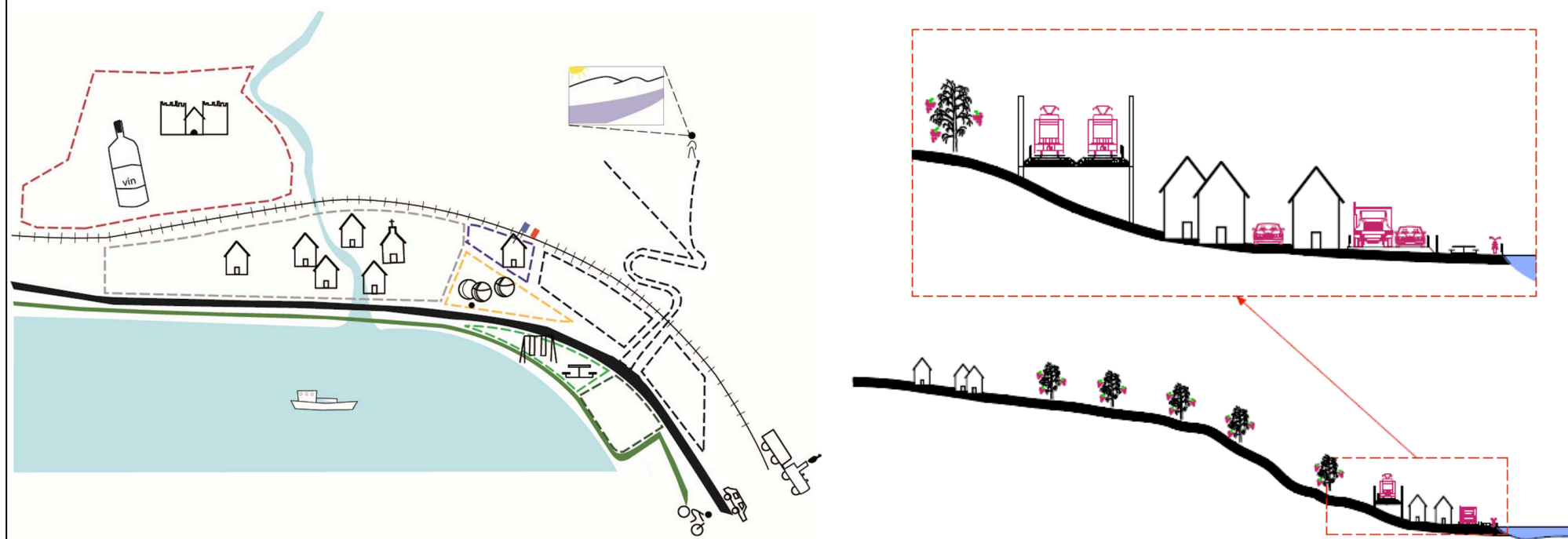
Marie DRONNEAU, Jean SOUVIRON,
Aihan Geandan IBRAM, Christophe PINCK,
Carlos VILLAR BALBOA

La vallée du Rhône est un espace étroit qui est structuré par des axes de mobilité Nord-Sud très présents et qui se décompose finalement en îlots le long du fleuve. Cette fragmentation en îlots est également valable à des échelles plus petites. Au niveau de Vérin, on retrouve ainsi cette occupation de l'espace très éparse.

Le village de Vérin est organisé de façon très linéaire le long d'un axe Nord Sud. Différentes barrières physiques vont ensuite le fragmenter. Trouvant son origine historique dans la vallée, le village a tout d'abord été encadré par le coteau et le Rhône qui en constituaient les limites naturelles. Ensuite, l'action humaine a empêché le développement du village jusqu'à ces limites naturelles par la construction d'infrastructures telles que la RD 1086 du côté du fleuve et la ligne de fret du côté du coteau. Le développement du village a dû se poursuivre par le haut du coteau, notamment à cause de l'encombrement de la vallée et la pression foncière des métropoles environnantes. Enfin, les axes transversaux de communication achèvent le maillage en îlots du territoire.

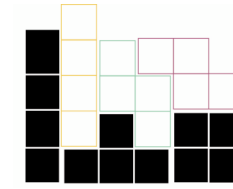
Les îlots ont des activités de nature différente. Il peut autant bien s'agir de zones d'habitation que de zones d'activité agricole, touristique ou commerciale. Ces îlots ne communiquent pas forcément de façon transversale et sont très imprégnés de l'orientation Nord Sud donnée par le Rhône. Néanmoins, ces îlots se regroupent spatialement au niveau de nœuds tels que le croisement des axes de mobilité.

Pour rendre son attractivité à l'ensemble de l'«archipel» rhodanien et mettre en valeur ses particularités culturelles et touristiques, il est ainsi important de travailler les interfaces entre les îlots au niveau des nœuds pour les faire communiquer et les ouvrir sur l'extérieur, ce qui permettra d'en souligner les atouts.



VIVRE ENSEMBLE À VÉRIN

Concept



Fulgence BIENVENUE

Marie DRONNEAU, Jean SOUVIRON,
Aihan Geandan IBRAM, Christophe PINCK,
Carlos VILLAR BALBOA

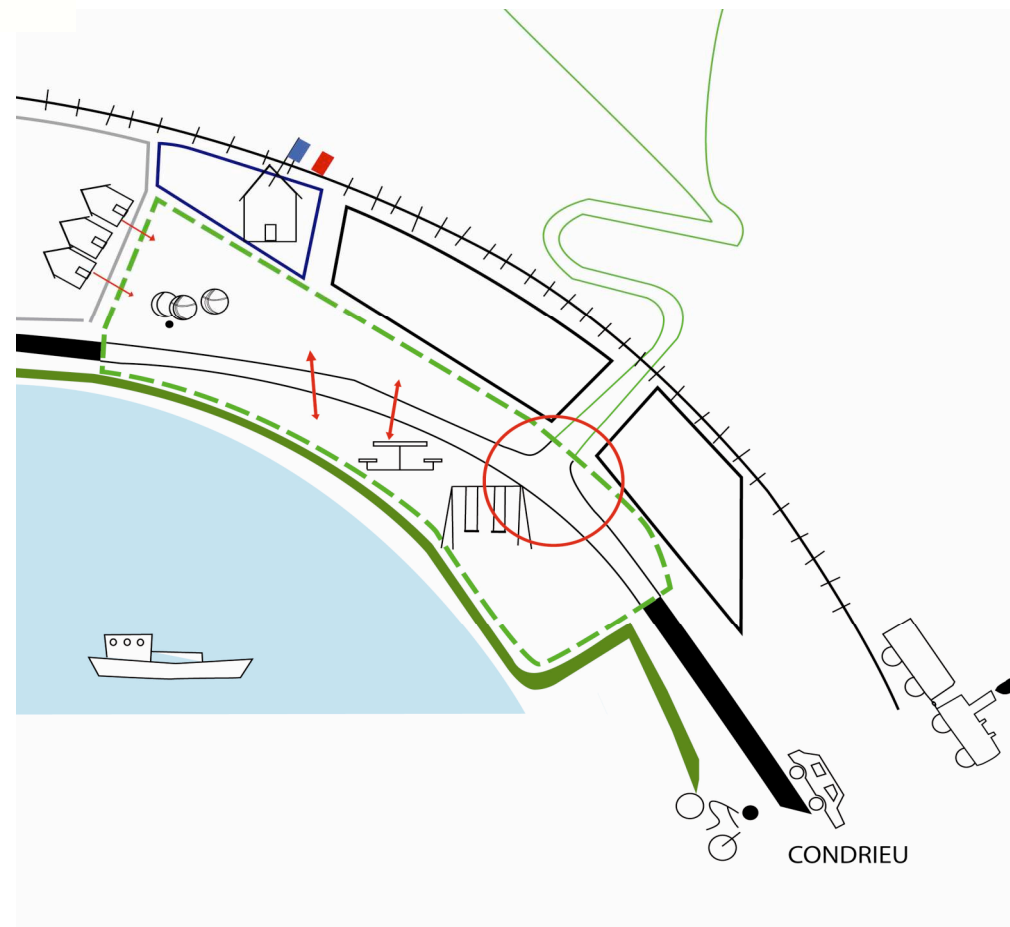
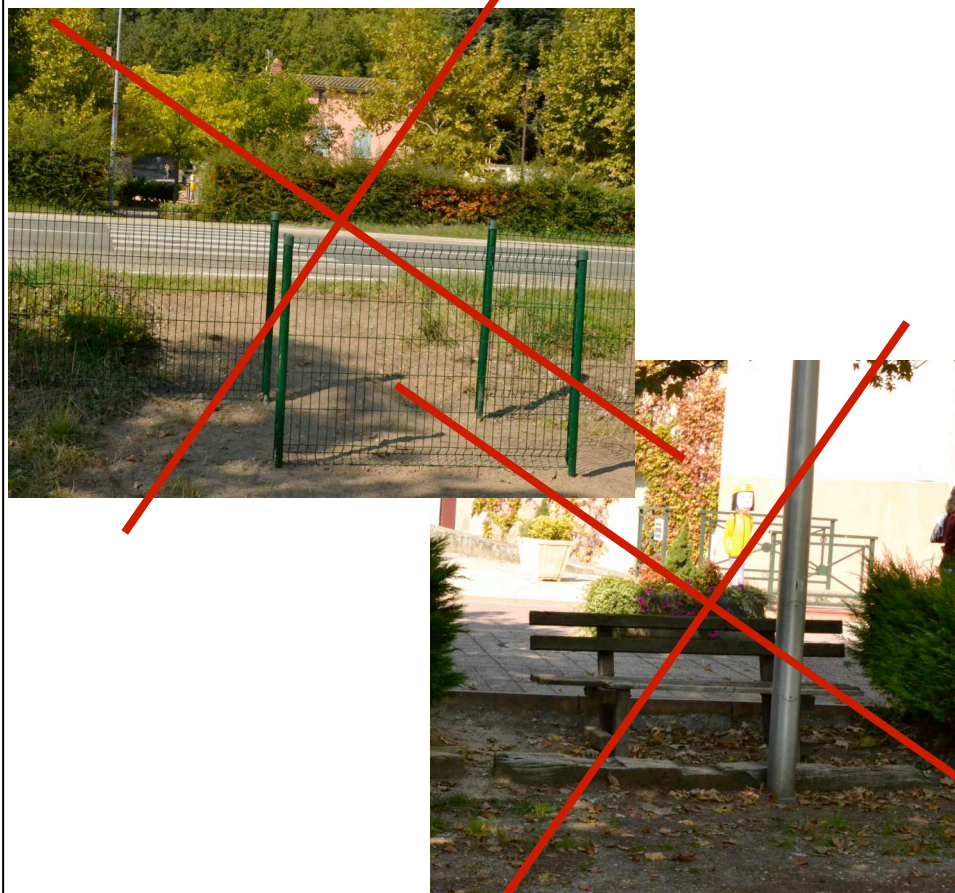
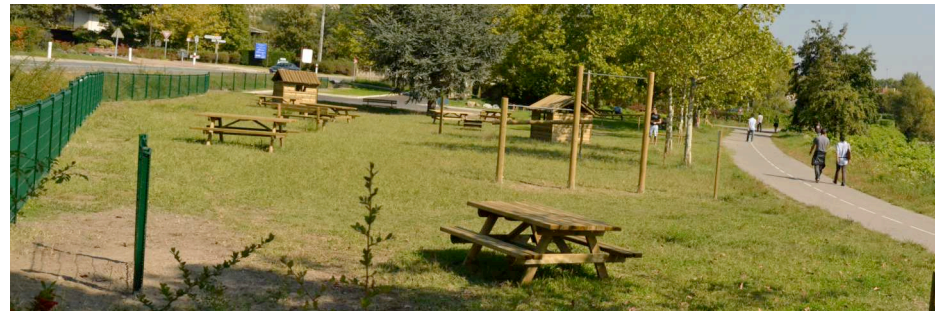
La visée de notre travail est de relier les différents fragments du cœur du village. Cette volonté se justifie pour plusieurs raisons. Par le passé, l'urbanisation s'articulait autour d'un modèle basé majoritairement sur l'usage de la voiture individuelle et, de ce fait, le village s'était développé autour de l'axe routier principal. Mais son déplacement en dehors du village en a fait un obstacle plutôt qu'un axe de développement.

Au final, la RD 1086 ne communique pas avec les autres lignes de mobilité et elle impose des contraintes très fortes aux usagers des autres modes de transports, en particulier les piétons ou les cyclistes. Cela concerne plutôt majoritairement les riverains de Vérin et des alentours.

A présent, notre société a basculé vers un modèle d'organisation territoriale basé sur un usage solidaire des différents modes de transport : les voies piétonnes, cyclistes, routières, ferroviaires et fluviales doivent savoir communiquer entre elles et non plus simplement se juxtaposer.

Au-delà d'un simple travail au sens spatial, il s'agit aussi de rendre au village sa signification sociale, de lui redonner une intégrité qu'il a perdue par la raréfaction des lieux d'échange. Cela passe notamment par donner la possibilité de se déplacer et de s'arrêter au sein du village et donc de rétablir l'accès entre tous ces lieux de vie commune : il s'agit de faire communiquer des territoires séparés et les lignes de mobilité. Ceux-ci ne doivent plus être vécus comme une contrainte par l'utilisateur mais s'adapter au territoire.

Notre volonté est donc de transformer un espace fragmenté en îlots de façon à lui donner une continuité. Ainsi, la voie n'est plus une voie de passage mais plutôt une voie de cheminement intégré au sein du territoire de Vérin.



Partenaires culturels

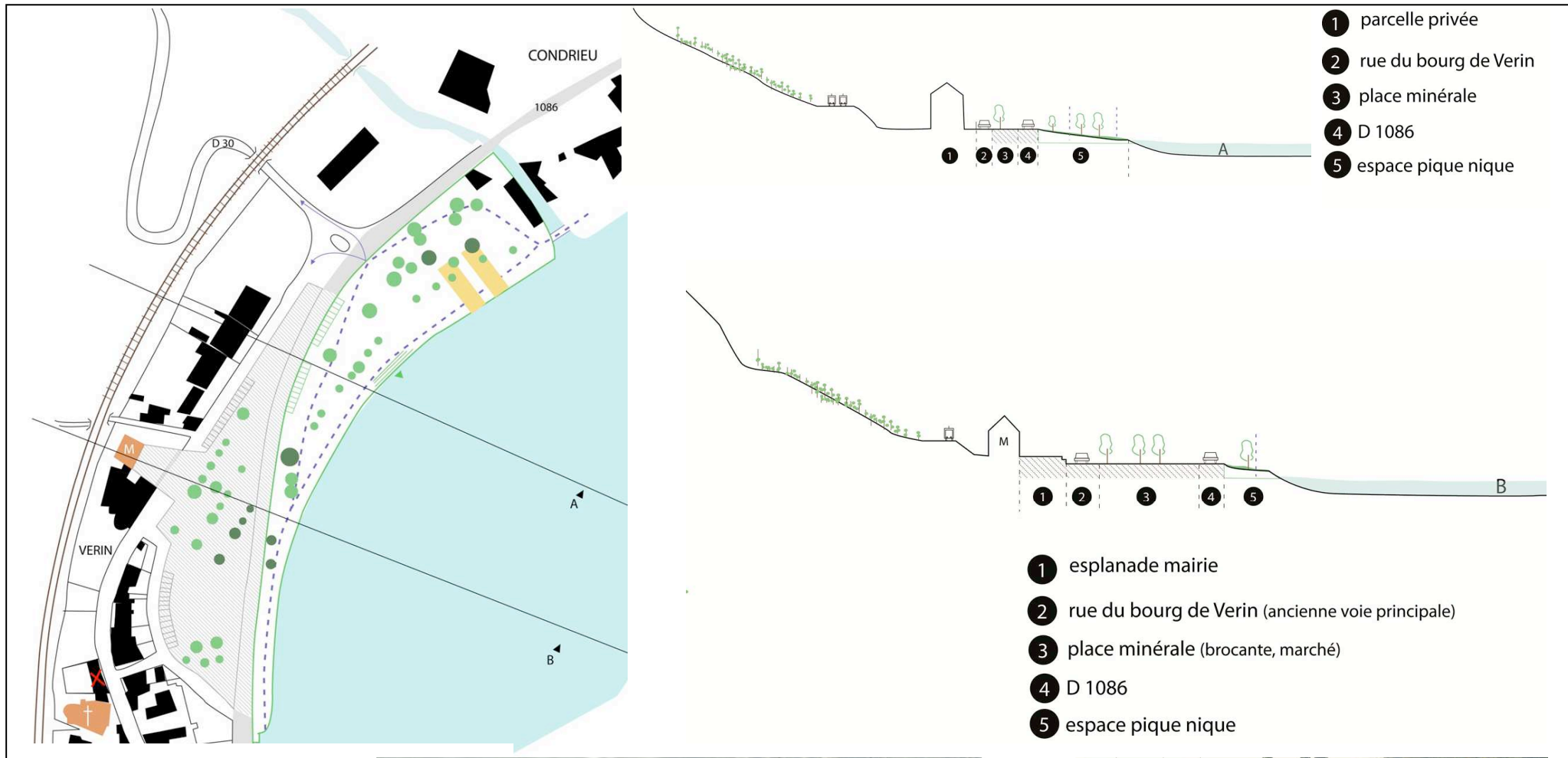


Partenaires financiers



L'opération «Atelier permanent fleuve et paysage» est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le FEDER.



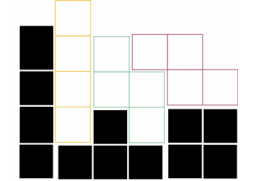


- Via Rhona
- Végétation rajoutée
- Végétation existante
- Boulodrome
- Place minérale - Estrade de la Mairie
- Espace Pique-nique - détente - voie lente



VIVRE ENSEMBLE À VÉRIN

Projet



Fulgence BIENVENUE

Marie DRONNEAU, Jean SOUVIRON,
Aihan Geandan IBRAM, Christophe PINCK,
Carlos VILLAR BALBOA

Notre projet est de transformer l'espace fragmenté de Verin de façon à lui donner une continuité et une identité. Pour ce faire, nous avons cherché à insérer la RD 1086 dans le village : cette route n'est plus une voie de passage mais plutôt une voie de cheminement intégré au sein du territoire de Verin.

Pour aménager le territoire, notre réflexion s'est d'abord attachée à souligner les caractères existants des îlots, minéral du côté du bourg et végétal du côté du fleuve. La RD 1086 assure l'interface entre les deux ambiances. Initialement, la route était séparée de ces îlots par des fossés. Pour redonner une continuité entre les deux parties, on lisse le terrassement du bourg vers le fleuve.

L'esplanade de la mairie s'ouvre sur l'espace minéral qui en constitue quasiment le prolongement. On s'appuie sur la trame végétale existante pour rendre cet espace agréable que l'habitant pourrait s'approprier par l'organisation d'événements participatifs tels que des marchés ou des brocantes.

La route se pose en continuité de l'esplanade. De fait, celle-ci est moins prépondérante sur l'organisation du territoire, ce qui implique des prises de précaution supplémentaires de la part des conducteurs.

L'espace végétal se pose dans le prolongement du bourg vers le fleuve. Il assure également la continuité de la Via Rhona jusqu'à Condrieu. Celle-ci peut d'ailleurs se dédoubler vers l'intérieur du bourg pour y assurer les circulations douces. On organise l'espace végétal en différents espaces de vie : un boulodrome ombragé, un prolongement vers le fleuve, une aire de pique-nique. L'idée est d'ouvrir cette zone également aux habitants de Verin.

Notre projet a constitué en une intervention délicate sur un espace très contraint pour lui redonner une identité sociale. Cette idée de rapprocher des territoires éclatés pourrait aussi bien s'appliquer en d'autres endroits où se concentrent des conflits d'usage mais également sur les échelles plus importantes des communautés de commune ou des départements où l'on peut distinguer des problématiques similaires.

Partenaires culturels



Partenaires financiers



L'opération «Atelier permanent fleuve et paysage» est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le FEDER.

